



## SIC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

### Elaboration du Document d'Objectifs (2011-2012)

## Compte-rendu de la réunion de travail du 9 février 2012

### GROUPE DE TRAVAIL « Définition des actions »

<b>Date de la réunion :</b> 09/02/2012	<b>Lieu de rendez-vous :</b> Saumane (foyer socioculturel)
<b>Objet de la réunion :</b> Discussion autour du programme d'actions général du document d'objectifs	
<b>Compte-rendu rédigé par :</b> Mathilde GUITTET - Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle <b>Et validé par :</b> François ABBOU et l'ensemble des participants du groupe de travail	

#### Personnes participant au groupe de travail « Définition des actions »

- o Patrice BENOIT, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard
- o Stéphane RAVET, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard
- o Jean SEON, Parc national des Cévennes
- o Nicolas BERTRAND, Parc national des Cévennes
- o François JOURDAIN, Syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée des Gardons
- o Régis MARTIN, Communauté de communes de la Vallée Borgne
- o Laurette ANGELI, Communauté de communes de la Vallée Borgne
- o Guy MARJOLLET, Chambre d'agriculture du Gard
- o Bernard ROSSEL, Groupement de développement agricole du Mont-Brion
- o Annie LASHERMES, Agricultrice
- o Jeannine BOURRELY, Centre régional pour la propriété forestière
- o Christine BOYER, Centre régional pour la propriété forestière
- o Marie-Claude BERJAMIN, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs gardois
- o Raymond TERNAT, Fédération départementale des chasseurs du Gard
- o Bernard BORDARIER, Société locale de chasse de L'Estrechure
- o Pascal DANCE, Fédération du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- o Béatrice GALZIN, Office du tourisme de la Vallée Borgne
- o François ABBOU, Président du comité de pilotage
- o Mathilde GUITTET, opérateur local du site Natura 2000

\*\*\*\*\*

François ABBOU, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants. Après un rappel de l'objectif de la réunion dont l'objet principal est de définir les intitulés des actions du document d'objectifs, une brève présentation de ce qu'est une action Natura 2000 est réalisée ainsi qu'un point sur les objectifs de développement durable validés lors du comité de pilotage du 13/01/2012.

Ensuite, les participants ont étudié et amendé chaque action proposée. La discussion a permis d'établir en commun un programme d'actions ainsi que de souligner certains éléments à prendre en compte lors de la rédaction des cahiers des charges des actions. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actions validées (en gras les modifications apportées) et les commentaires s'y référant.

(1/2)	INTITULE DES ACTIONS (Version du Groupe de Travail du 09/02/2012)	Commentaires/Précisions concernant l'action
PHE 1	Entretien et restauration des habitats alluviaux d'intérêt communautaire	Lister les essences + Travail complémentaire en rapprochement avec le SMAGE
PHE 2	Entretien et restauration des <b>suintements temporaires sur silice</b>	---
PHE 3	Maintien des habitats humides d'intérêt communautaire : <b>bas-marais, source pétrifiante et eaux calcaires à characées</b>	---
PHE 4	<b>Entretien des châtaigneraies à vocation agricole</b>	Diagnostic préalable (vérification habitat et potentialité)
PHE 5	<b>Gestion sylvicole des châtaigneraies</b>	Diagnostic préalable (vérification habitat et potentialité)
PHE 6	Restauration des châtaigneraies méditerranéennes	Diagnostic préalable (vérification habitat et potentialité) + Sous condition entretien
PHE 7	Gestion <b>des hêtraies</b> pour améliorer leur état de conservation	---
PHE 8	Gestion <b>des yeuseraies</b> pour améliorer leur état de conservation	---
PHE 9	Gestion de la fauche et de la fertilisation des prairies maigres de fauche	Problématiques liées aux dates de fauche (aléa climatique imprévisible), aux retournements des habitats restaurés ou entretenus (problème du sanglier) et aux dégradations par les crues => Préciser ces risques pour lesquels il n'existe pas d'outils efficaces de gestion et faire remonter ces éléments (Etat et Europe)
PHE 10	Maintien des habitats d'intérêt communautaire de prairies, de pelouses et de landes	
PHE 11	Restauration des habitats d'intérêt communautaire de prairies, de pelouses et de landes	
PHE 12	Préservation des habitats rocheux d'intérêt communautaire	---
PHE 13	Lutte contre les espèces invasives animales et végétales	Lister les espèces invasives + Rapprochement SMAGE (inventaire, cartographie) + Travail sur foyer colonisation et en amont bassin versant (rapport coût/efficacité)
PHE 14	<b>Réaménagement</b> d'obstacles au déplacement des espèces aquatiques	Préciser les seuils concernés (rapprochement SMAGE, ONEMA & FDPMA) => Proposition Seuil de L'Estrechure (Gardon) & Seuil de l'Ayrette (Tourgueille)
PHE 15	Aménagement des accès pour limiter les impacts négatifs sur les habitats et espèces	---
PHE 16	Constitution et préservation d'îlots de bois sénescents	---
PHE 17	Diversification des peuplements forestiers résineux au profit d'essences feuillues	Forte dynamique du Pin maritime (gestion de peuplement mixte possible)
PHE 18	Aménagements artificiels en faveur des chiroptères	---
PHE 19	Création ou rétablissement de terrains de chasse pour les chiroptères	---
PHE 20	<b>Maintien des ouvrages liés à l'eau garantissant des habitats d'espèces</b>	Difficulté de financement de cette action malgré volonté de maintien du patrimoine car contradictoire avec DCE => Faire remonter que loi non applicable en local

(2/2)	INTITULE DES ACTIONS (Version du Groupe de Travail du 09/02/2012)	Commentaires/Précisions concernant l'action
ACS 1	Inventaires et études complémentaires des espèces d'intérêt communautaire	Ecrevisse à pieds blancs (lien PnC) + Etude Biblio Chabot & Toxostome Chauve-souris forestière en lien avec châtaigneraie (déficit connaissance naturaliste) Expérimentation Châtaigneraie (suivi évolution état sanitaire) => 3 vallées (cf. Mialet) Etude sur l'évolution des prairies depuis 10 ans (parcelles agricoles, surface, etc.) Etude sur les païssières/les gourgues en lien avec la biodiversité
ACS 2	Inventaires et études complémentaires des habitats d'intérêt communautaire	
ACS 3	Inventaires des espèces invasives animales et végétales	---
ACS 4	Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leur état de conservation	---
ACS 5	Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire et de leur état de conservation	---
ACS 6	Suivi qualitatif et quantitatif de la ressource en eau	Réalisation bilan bibliographique (ARS et Agence de l'eau) + Limites analyse actuelle
ACS 7	Mise en place et animation d'un observatoire local de biodiversité	Etudier l'articulation avec l'observatoire régional de la biodiversité
ISV 1	Mise en œuvre d'un programme général de communication et de sensibilisation	Utiliser les relais locaux & média + Réflexion diffusion Lettre Info + Travail intersites
ISV 2	Campagnes de sensibilisation à destination de publics ciblés	Sensibilisation sur l'utilisation de produits chimiques (rapprochement MNE, SMAGE...)
ISV 3	Création de support de communication et sensibilisation	---
AMO 1	Animation générale, gestion administrative et financière du dispositif Natura 2000	---
AMO 2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	---
AMO 3	Elaboration et animation du projet agro-environnemental	Elaboration PAE dans délais très courts si souhait contractualisation MAEt en 2013
AMO 4	Mise en cohérence des projets territoriaux avec les préconisations du DOCOB	---
AMO 5	Animation autour du dispositif des évaluations des incidences	Travail intersites pour mutualiser les moyens
AMO 6	Appui aux projets contribuant à la préservation des espèces et des habitats naturels	---
AMO 7	Formation et échanges au vue d'une amélioration des connaissances et des compétences	---

Des groupes de travail thématiques (« Agriculture », « Forêt » et « Aménagement du territoire, Activités de pleine nature et tourisme ») seront réunis dans le courant du printemps 2012 afin de travailler plus précisément sur les cahiers des charges de ces actions ainsi que sur la charte Natura 2000.